

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ATI
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

**Décision n° 2010-07 du 4 mars 2010 portant délégation de signature
à l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation**

NOR : SASX1030145S

Le directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
Vu les articles R. 6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R. 6113-45, alinéas 3 et 6 ;
Vu l'arrêté du 23 février 2010 portant nomination du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;
Vu la délibération n° 8 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 17 décembre 2007 approuvant l'organigramme de l'Agence,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Sainte Marie (Patrick), secrétaire général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, à l'effet de signer, au nom du directeur de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, les contrats de travail et toutes décisions individuelles relatives à la situation du personnel.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.
Fait à Lyon, le 4 mars 2010.

Le directeur,
H. HOLLA